

MEMORIAL

DU

Grand-Duché de Luxembourg.



Memorial

DES

Großherzogthums Luxemburg.

Mercredi, 1<sup>er</sup> avril 1903.

N. 23.

Mittwoch, 1. April 1903.

*Avis. — Administration des postes et télégraphes.*

Par arrêté grand-ducal en date de ce jour, M. Jean Metzler, percepteur des postes à Bettembourg, a été nommé en la même qualité au bureau des postes à Redange.

Luxembourg, le 27 mars 1903.

Le Directeur général des finances,  
M. MONGENAST.

*Avis. — Etalons.*

Par dérogation à l'arrêté du 24 janvier dernier (Memorial 1903, p. 83 et ss.), concernant la liste des étalons admis à la monte pour 1903, la commune de Kehlen a été assignée comme station à l'étalon du sieur Nicolas Wirtgen, cultivateur à Olm; de même l'étalon du sieur Michel Loutsch, cultivateur à Leudelange, a été placé en station dans la localité de Leudelange.

Ces deux reproducteurs figurent sous les nos 35 et 23 du relevé comme pouvant servir à la monte dans tout le pays.

Luxembourg, le 27 mars 1903.

Le Ministre d'État,  
Président du Gouvernement,  
EYSCHEN.

*Avis. — Administration des postes et télégraphes.*

Une agence postale de plein exercice, avec service télégraphique et téléphonique, est établie à Colmar-Berg, à partir du 15 avril prochain.

**Bekanntmachung. — Post- und Telegraphenverwaltung.**

Durch Großh. Beschluß vom heutigen Tage ist Hr. Johann Mezler, Postperceptor zu Bettembourg, in derselben Eigenschaft bei dem Postamt Redingen ernannt worden.

Luxemburg, den 27. März 1903.

Der General-Director der Finanzen,  
M. M o n g e n a s t.

**Bekanntmachung. — Beschälungsdienst.**

In Abänderung des Beschlusses vom 24. Januar lehtihin (Memorial 1903, S. 85 und ff.), betreffend die Liste der für 1903 angeführten Hengste, ist die Gemeinde Kehlen dem Hengste des Hrn. Nikolaus W i r t g e n, Ackerer zu Olm, als feste Station angewiesen worden; desgleichen ist die Lokalität Leudelingen dem Hengste des Hrn. Mich. L o u t s c h, Ackerer zu Leudelingen, als feste Station zugetheilt worden.

Diese beiden Beschäler figurieren unter den Nummern 35 und 23 des Verzeichnisses unter denjenigen, welche im ganzen Lande zur Beschälung zugelassen sind.

Luxemburg, den 27. März 1903.

Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,  
E y s c h e n.

**Bekanntmachung. — Post- und Telegraphenverwaltung.**

Eine Agentur mit vollständigem Postdienst, sowie Telegraphen- und Telephondienst ist vom 15. April t. ab in Colmar-Berg errichtet.

La circonscription de cette agence, qui est rattachée au bureau de perception de Mersch, comprend les localités de Berg, Colmar, Geismühle, Lellingerhof, Roost et Welsdorf.

Cette agence est ouverte au public pour les services postal, télégraphique et téléphonique :

- a) pendant les jours de la semaine de 8 heures du matin à midi et de 2 à 7 heures du soir ;
- b) pendant les dimanches et jours fériés, de 8 à 9 heures du matin et de 5 à 6 heures du soir.

A partir de la même date l'agence de la poste aux colis établie à la station de Colmar-Usines sera réunie à l'agence postale de plein exercice.

Luxembourg, le 23 mars 1903.

*Le Directeur général des finances,*  
**M. MONGENAST.**

*Avis. — Associations agricoles.*

Conformément à l'art. 2 de la loi du 27 mars 1900, les sociétés ci-après dénommées ont déposé au secrétariat de la commune où se trouve établi le siège social, l'un des doubles de l'acte d'association sous seing privé et enregistré, ainsi qu'une liste indiquant les noms, profession et domicile des administrateurs et de tous les associés, à savoir :

- a) sociétés de laiterie de Mamer et de Tüntingen ;
- b) sociétés locales agricoles de Burmerange, Ellange (Mondorf), Niederanven, Oberanven-Hostert, Säul.

Luxembourg, le 20 mars 1903.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,*  
**EYSCHEN.**

*Avis. — Association syndicale.*

Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera ouvert du 23 avril au 7 mai 1903, dans la commune de Roeser, une enquête sur le projet et les statuts d'une associa-

Der Bestellbezirk dieser Agentur, welche dem Postamt in Mersch einverleibt ist, begreift die Ortschaften Berg, Colmar, Geismühle, Lellingerhof, Roost und Welsdorf.

Die Agentur ist dem Publikum geöffnet für den Post-, Telegraphen- und Telephondienst :

- a) an den Wochentagen, von 8 bis 12 Uhr Vormittags und von 2 bis 7 Uhr Nachmittags ;
- b) an den Sonn- und Feiertagen, von 8 bis 9 Uhr Vormittags und von 5 bis 6 Uhr Nachmittags.

Vom nämlichen Tage ab wird die auf Station Colmar-Hütten befindliche Packetpostagentur mit der vollständigen Postagentur vereinigt.

Luzemburg, den 23. März 1903.

*Der General-Director der Finanzen,*  
**M. M o n g e n a s t.**

**Bekanntmachung. — Landwirtschaftliche Genossenschaften.**

In Gemäßheit des Art. 2 des Gesetzes vom 27. März 1900 haben nachstehende Genossenschaften auf dem Sekretariate der Gemeinde, in welcher sich ihr Sitz befindet, ein Duplikat der einregistrierten Privaturkunde, nebst einem Verzeichnisse, welches Namen, Stand und Wohnort der Verwaltungsräthe sowie sämtlicher Mitglieder enthält, hinterlegt :

- a) die Molkereigenossenschaften von Mamer und Tüntingen ;
- b) die landwirtschaftlichen Lokalvereine von Burmeringen, Ellingen (Mondorf), Niederanven, Oberanven-Hostert, Säul.

Luzemburg, den 20. März 1903.

*Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,*  
**E y s c h e n.**

**Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.**

Gemäß Art. 10 des Gesetzes vom 28. Dezember 1883 wird vom 23. April auf den 7. Mai k. in der Gemeinde Roeser eine Untersuchung abgehalten über das Project und die Statuten

tion à créer pour l'établissement de chemins d'exploitation à Livange.

Le plan de situation, le devis détaillé des travaux, un relevé alphabétique des propriétaires intéressés, ainsi que le projet des statuts de l'association sont déposés au secrétariat communal de Roeser à partir du 23 avril prochain.

M. Kirsch, membre de la Commission d'agriculture à Wickrange, est nommé commissaire à l'enquête. Il donnera les explications nécessaires aux intéressés, sur le terrain, le 7 mai prochain, de 9 à 11 heures du matin, et recevra les réclamations le même jour, de 2 à 4 heures de relevée, à l'école de Livange.

Luxembourg, le 26 mars 1903.

*Le Ministre d'État,  
Président du Gouvernement,  
EYSCHEN*

*Avis. — Association syndicale.*

Par arrêté du soussigné en date de ce jour, l'association syndicale pour l'établissement de chemins d'exploitation à Frisange, commune de ce nom, a été autorisée.

Cet arrêté, ainsi qu'un double de l'acte d'association sont déposés au Gouvernement et au secrétariat communal de Frisange.

Luxembourg, le 24 mars 1903.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,  
EYSCHEN.*

*Avis. — Association syndicale.*

Par arrêté du soussigné en date de ce jour, l'association syndicale pour l'établissement de chemins d'exploitation à Hupperdange et Binsfeld, dans les communes de Heinerscheid et Weiswampach, a été autorisée.

Cet arrêté, ainsi qu'un double de l'acte d'association sont déposés au Gouvernement et au secrétariat communal de Heinerscheid.

Luxembourg, le 24 mars 1903,

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,  
EYSCHEN.*

einer zu bildenden Genossenschaft für Anlage von Feldwegen zu Livingen.

Der Situationsplan, der Kostenanschlag, ein alphabetisches Verzeichnis der beteiligten Eigentümer, sowie das Project des Genossenschaftsactes sind auf dem Gemeindefsecretariat von Nöler vom 23. April k. ab hinterlegt.

Hr. Kirsch, Mitglied der Ackerbau-Kommission zu Wickringen, ist zum Untersuchungscommissar ernannt. Die nöthigen Erklärungen wird er den Interessenten am 7. Mai k. von 9—11 Uhr Morgens, an Ort und Stelle geben und am selben Tage, von 2—4 Uhr Nachmittags, etwaige Einsprüche im Schulsaale zu Livingen entgegennehmen.

Luxemburg, den 26. März 1903.

*Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,  
Eyschen.*

**Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.**

Durch Beschluß des Unterzeichneten vom heutigen Tage ist die Syndikatsgenossenschaft für Anlage von Feldwegen zu Frisingen, Gemeinde Frisingen, genehmigt worden.

Dieser Beschluß sowie ein Duplikat des Genossenschaftsactes sind auf der Regierung und dem Gemeindefsecretariate von Frisingen deponirt.

Luxemburg, den 24 März 1903.

*Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,  
Eyschen.*

**Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.**

Durch Beschluß des Unterzeichneten vom heutigen Tage ist die Syndikatsgenossenschaft für Anlage von Feldwegen zu Hupperdingen und Binsfeld, Gemeinden Heinerscheid und Weiswampach, genehmigt worden.

Dieser Beschluß sowie ein Duplikata des Genossenschaftsactes sind auf der Regierung und dem Gemeindefsecretariate von Heinerscheid deponirt.

Luxemburg, den 24. März 1903.

*Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,  
Eyschen.*

*Relevé des autorisations accordées pendant l'année 1902 aux communes, fabriques d'église et établissements de bienfaisance pour l'acceptation de dons et legs, en conformité de l'art. 34 de la loi du 24 février 1843.*

N <sup>o</sup> d'ordre.	Communes, sections et établissements donataires.	Dates des autorisations 1902.	Montant en capital.		DÉSIGNATION DES DONATEURS.
			fr.	ct.	
<i>Ville de Luxembourg.</i>					
1	Notre-Dame, la fabrique.	22 janv	500	»	Pierre Muller, de Luxembourg.
2	id.	18 mars.	2,000	»	Thérèse Pirotte, de Luxembourg.
3	id.	21 avril.	1,700	»	François Reuter, de Luxembourg.
4	id.	16 août.	2,000	»	Thérèse Pirotte, de Luxembourg.
5	id.	8 déc.	1,000	»	Glæsener-Graas, de Luxembourg.
6	id.	id.	1,000	»	Florentine Chevalier, de Luxembourg.
7	S <sup>te</sup> -Cunégonde, la fabrique.	25 avril.	300	»	Marie-Anne Christnach, de Clausen.
8	id.	12 juillet.	250	»	Pierre Hoffmann, de Wormeldange.
9	id.	8 déc.	200	»	Hubert Wagner-Theis, de Clausen.
10	id.	id.	400	»	Pierre Thill, de Clausen.
11	S <sup>t</sup> -Michel, la fabrique.	21 juillet.	900	»	Marguerite Reuter, de Luxembourg.
12	id.	id.	500	»	Le clergé du doyenné de Luxembourg.
13	Sœurs de S <sup>t</sup> François d'Assise.	22 juin.	1,245	25*	Thérèse Pirotte, de Luxembourg.
14	id.	id	2,000	»	id. id.
15	id.	17 déc.	5,632	15 numéraire et *	Madeleine Courthe, de Lenningen.
16	Hospices civils.	22 avril.	3,000	»	Thérèse Pirotte, de Luxembourg.
17	La ville.	26 déc.	20,000	»	Glæsener-Graas, de Luxembourg.
18	id.	id.	10,000	»	id. id.
<i>District de Luxembourg.</i>					
19	Berg, la fabrique.	11 sept.	600	»	Jean Ley, de Brongeschhof.
20	id.	id.	200	»	Félix Drauden, de Colmar.
21	id.	id.	200	»	Marie Wagner-Kohner, de Berg.
22	Bertrange, bureau de bienf.	30 juillet.	2,000	»	Nicolas Hansen, de Schærbeck.
23	Bettembourg, la fabrique.	26 juin.	500	»	Mathias Rauen, de Bettembourg.
24	id.	id.	200	»	Héritiers Joseph Schmit-Hubert, de Bettembourg.
25	id.	id.	200	»	Héritiers J. Theisen, de Bettembourg.
26	id.	id.	200	»	Jos. Schmit-Conter, de Bettembourg.
27	id.	id.	200	»	Catherine Gindt, de Bettembourg.

N.B. — Nature de la libéralité: Les chiffres de la 4<sup>e</sup> colonne accompagnés d'un astérisque représentent la valeur d'immeubles qui font l'objet de la donation. Tous les autres chiffres de la dite colonne représentent des libéralités faites en numéraire.

28	Bettembourg, la fabrique.	26 juin.	250 »	Therver-Grund, de Bettembourg.
29	id.	14 juillet.	1,000 »	Jean Klensch, de Bettembourg.
30	Buschdorf, la fabrique.	28 févr.	250 »	Epoux Bass-Nemers, de Buschdorf.
31	id.	6 juin.	250 »	Klein-Wagner, de Brouch.
32	id.	13 déc.	400 »	Marie Schröder, de Buschdorf.
33	Mutfort, la fabrique.	30 avril.	250 »	Marg. Schumann-Conte, de Medingen.
34	Niedercorn, la fabrique.	8 janv.	200 »	Héritiers Cath. Hoffmann, de Junglinster.
35	Weimerskirch, la fabrique.	6 févr.	405 »	Jean Schmit, de Limpertsberg.
36	id.	16 mai.	300 »	Jean Schröder, d'Eich.
37	Angelsberg, la fabrique.	12 févr.	200 »	Madel <sup>me</sup> Schmit-Kemp & fils, de Paris.
38	id.	id.	200 »	Ph. Schorn, de Meysembourg.
39	Hellange, la fabrique.	3 avril.	200 »	Nicolas Steil, de Hellange.
40	Hobscheid, bur. de bienf.	21 févr.	500 »	Demoiselles Barnich, d'Eischen.
41	Kayl, la fabrique.	26 juin.	200 »	Isidore Ludig, de Kayl.
42	Keispelt, la fabrique.	8 janv.	200 »	Marguerite Faber, de Keispelt.
43	id.	id.	200 »	B. Klepper, de Keispelt.
44	id.	id.	200 »	Claire Binsfeld, de Kopstal.
45	id.	14 janv.	200 »	Marie Hostert, d'Ansembourg.
46	id.	3 mai.	400 »	D. & M. Hoffmann-Biersch, de Keispelt.
47	id.	id.	200 »	Marie Hostert, d'Ansembourg.
48	id.	id.	200 »	Héritiers Wagner, de Keispelt.
49	Kehlen, la fabrique.	3 juin.	600 »	Pauly-Adam, de Kehlen.
50	Kopstal, la fabrique.	28 juillet.	600 »	Anne-Marie Binsfeld-Thill, de Kopstal.
51	Larochette, la fabrique.	21 févr.	200 »	Epoux Loesch-Pir, de Larochette.
52	id.	id.	700 »	Michel Molitor, de Colpach.
53	id.	id.	200 »	J.-P. Molitor, de Diekirch.
54	id.	13 déc.	200 »	Théodore Manternach, de Larochette.
55	id.	id.	200 »	Louis Schmitz, de Larochette.
56	id.	id.	200 »	J.-B. Kayser, de Larochette.
57	Lorentzweiler, la fabrique.	16 mai.	200 »	Siverding, de Lorentzweiler.
58	Holzem, la fabrique.	24 mai.	200 »	Ep. Nic. Fidler-Heuertz, de Holzem.
59	id.	id.	200 »	Héritiers Cath. Fischbach, de Holzem.
60	Mamer, la fabrique.	22 oct.	400 »	Th. Meyers, de Mamer.
61	id.	id.	500 »	Marie Michels, de Mamer.
62	id.	id.	400 »	Michel Hirsch-Marx, de Mamer.
63	id.	id.	700 »	François Hansel-Kirpach, de Mamer.
64	Mersch, la fabrique.	15 mai.	500 »	Michel Herr, de Hachiville.
65	id.	25 oct.	250 »	Joséphine Cailler, de Rollingen.
66	Niederanven, la fabrique.	22 avril.	300 »	Marie Boniface, de Niederanven.
67	id.	id.	300 »	El.sabeth Grosch, de Senningen.
68	id.	id.	300 »	Catherine Krier, de Niederanven.
69	id.	id.	200 »	Anne Consbrück, de Niederanven.

70	Hostert, la fabrique.	30 juin.	200	»	Dominique Bertrand, d'Oberanven.
71	Niederanven, la fabrique.	8 août.	400	»*	Nicolas Ney, de Senningen.
72	id.	2 août.	300	»	Madeleine Schumacher, de Senningen.
73	id.	id.	200	»	Jacques Gloden, de Niederanven.
74	Lamadeleine, la fabrique.	3 mai.	400	»	Wilmes-Bosseler, de Lamadeleine.
75	Septfontaines, la fabrique.	22 mars.	200	»	Jean Bellion, de Luxembourg.
76	id.	id.	500	»	Thérèse Wagner, de Rothenberg.
77	id.	id.	300	»	Marie Wagner, de Reckenthal.
78	Sandweiler, la fabrique.	22 mai.	3,550	»	Siverding, de Rhede (Westphalie).
79	id.	10 mai.	200	»	Jean Demuth, de Sandweiler.
80	Septfontaines, la fabrique.	14 août.	200	»	Jean Noesen, de Winseler.
81	Greisch, la fabrique.	id.	200	»	Nicolas Schiltz, de Greisch.
82	Steinsel, la fabrique.	8 janv.	500	»*	Anne Christiany, de Steinsel.
			1,100	»	

*District de Diekirch.*

83	Troisvierges, la fabrique.	17 mars.	255	»	G. Heinericy, de Mertzig.
84	Asselborn, la fabrique.	30 avril.	400	»	Guillaume Wenkin, d'Asselborn.
85	Boxhorn, la fabrique.	id.	200	»	Anne Everling, de Boxhorn.
86	Troisvierges, la fabrique.	28 févr.	300	»	Marie Faber, de Troisvierges.
87	Bastendorf, la fabrique.	8 janv.	200	»	Anne-Marie Walsdorf, de Bastendorf.
88	id.	29 juillet.	300	»	Marie Zeien, de Bastendorf.
89	id.	11 sept.	600	»	Maurice Hosinger, de Bastendorf.
90	id.	21 oct.	200	»	Barbe Zandter, de Bastendorf.
91	Oberpallen, la fabrique.	9 janv.	200	»	Epoux Weyker-Weyker, d'Oberpallen.
92	id.	id.	400	»	Michel & Marg. Theisen, d'Oberpallen.
93	id.	10 mai.	200	»	Nicolas Origer, d'Oberpallen.
94	Elvange, la fabrique.	11 sept.	200	»	Ep. N. Zimmer-Schummers, d'Elvange.
95	id.	id.	200	»	J. Heiderscheid-Weber, de Hovelange.
96	Gilsdorf, la fabrique.	21 mai.	200	»	Barbe Cloos, de Gilsdorf.
97	id.	12 juillet.	200	»	Grégoire Schaack, de Gilsdorf.
98	id.	id.	200	»	Pütz-Welter, de Gilsdorf.
99	id.	29 nov.	200	»	Marguerite Marbes, de Gilsdorf.
100	Bigonville, la fabrique.	24 mai.	300	»	Marg. Poncin-Thilmany, de Bigonville.
101	Bourscheid, la fabrique.	10 avril.	200	»	Pierre Thommes, de Bourscheid.
102	Clervaux, la fabrique.	10 mai.	200	»	Arthur & Alfred Bouvier, de Clervaux.
103	Consthum, la fabrique.	id.	800	»	Catherine Kesseler, de Consthum.
104	id.	28 nov.	400	»	Pierre Lutgen, de Consthum.
105	id.	11 déc.	400	»	Nicolas Schröder, de Consthum.
106	Diekirch, la fabrique.	18 juin.	200	»	Elisabeth Huffer, de Diekirch.
107	id.	id.	200	»	P. Linden, de Diekirch.
108	id.	id.	400	»	M.-A. & Ant. Karlshausen, de Diekirch.
109	id.	id.	400	»	J.-B. May-Wolff, de Diekirch.

110	Diekirch, la fabrique.	18 juin.	400	»	Marguerite Treinen, de Diekirch.
111	id.	20 sept.	200	»	Joseph Preisen, de Diekirch.
112	Roodt, la fabrique.	21 juillet.	200	»	Nicolas Schaack, de Roodt.
113	id.	id.	200	»	Héritiers H. Klein, de Luxembourg.
114	Eppeldorf, la fabrique.	28 nov.	200	»	Guillaume Friederes, d'Eppeldorf.
115	Esch s/S., la fabrique.	30 avril.	200	»	Nicolas Reiser, d'Aix-la-Chapelle.
116	id. le bur. de bienf.	2 août.	100	»*	id. id.
117	Eschweiler, la fabrique.	23 janv.	400	»	Epoux Glodt-Nepper, d'Eschweiler.
118	id.	id.	400	»	Héritiers Et. Zangerlé, d'Eschweiler.
119	Knaphoscheid, la fabrique.	2 avril.	250	»	Epoux Schmitz-Kneip, de Selscheid.
120	id.	id.	200	»	Marie Schintgen, de Rameldange.
121	id.	id.	250	»	Catherine Neumann, de Selscheid.
122	Niederwiltz, la fabrique.	18 juin.	250	»	Catherine Esch, de Bourscheid.
123	Ettelbruck, la fabrique.	20 sept.	300	»	Elisabeth Gœden, d'Ettelbruck.
124	id.	id.	200	»	Gœden, d'Ettelbruck.
125	id.	id.	200	»	Mergen-Schrœder, d'Ettelbruck.
126	Oberfeulen, la fabrique.	29 juillet.	200	»	Marie Linck, d'Oberfeulen.
127	id.	id.	200	»	Michel Reiser, d'Oberfeulen.
128	id.	id.	200	»	Sœurs Mergen, d'Oberfeulen.
129	Gœsdorf, la fabrique.	28 mars.	500	»	Anne-Marg, Leopard, de Gœsdorf.
130	id.	3 juillet.	500	»	Georges Jacoby, de Bockoltz.
131	id.	id.	200	»	id. id.
132	Grosbous, la fabrique.	6 févr.	400	»	Angelsberg-Krieps, de Grosbous.
133	id.	30 août.	600	»	Sœurs Pletschette, de Grosbous.
134	Hachville, la fabrique.	4 août.	200	»	Nicolas Mathias, de Hachville.
135	Tarchamps, la fabrique.	1 <sup>er</sup> déc.	400	»	Dominique Weiler, de Tarchamps.
136	Tadler, la fabrique.	11 déc.	200	»	Pierre Keiser, de Tadlernuhle.
137	Heiderscheid, la fabrique.	13 déc.	400	»	Jean Kneip, de Heiderscheid.
138	Hoscheid, la fabrique.	10 mai.	1,500	»	Lanners-Salentiny, de Hoscheid.
139	Hosingen, la fabrique.	24 mai.	200	»	Héritiers Paul Hoscheid, de Hosingen.
140	Rodershausen, la fabrique.	22 sept.	800	»	Dickes-Maelliet, de Rodershausen.
141	Untereisenbach, la fabr.	31 déc.	400	»	Héritiers Peisen, d'Untereisenbach.
142	id.	id.	400	»	P. Dimmer-Lanners, d'Untereisenbach.
143	Hosingen, la fabrique.	8 déc.	200	»	Michel Kirsch, de Dorscheid.
144	id.	id.	200	»	Nicolas Peters, de Hosingen.
145	Bavigne, la fabrique.	9 janv.	200	»	Guillaume Majerus, de Boulaide.
146	id.	28 févr.	200	»	Gœders-Mack, de Bavigne.
147	id.	1 <sup>er</sup> juillet.	200	»	Jean Schockweiler, de Bavigne.
148	id.	22 déc.	300	»	Catherine Eicher, de Bavigne.
149	id.	id.	200	»	W. Oestreicher, de Bavigne.
150	Perlé, la fabrique.	25 mars.	200	»	J.-B. Gillen, de Perlé.
151	id.	id.	200	»	Nicolas Burkel, de Perlé.

152	Stolzembourg, la fabrique.	27 sept.	200 »	Catherine Welter, de Christnach.
153	id.	id.	400 »	Weiler-Hamling, de Stolzembourg.
154	Reisdorf, la fabrique.	2 août.	900 »	Marie Ulveling, de Reisdorf.
155	id.	id.	250 »	id. id.
156	Calmus, la fabrique.	9 janv.	500 »	Anne Feller, de Calmus.
157	Sæul, bureau de bienf.	26 nov.	200 »	Glaesener-Graas, de Luxembourg.
158	Useldange, la fabrique.	13 mars.	300 »	Georges Nothumb, d'Useldange.
159	id.	20 sept.	500 »	Héritiers Jean Hommel, de Ripweiler.
160	Vianden, bureau de bienf.	10 déc.	1,000 »	Barbe Holweck, de Dalheim.
161	Weiswampach, b. de bienf.	29 janv.	1,050 »	Charles Eyschen, de Weiswampach.
162	id. la fabrique.	28 févr.	200 »	Marie & Barbe Faltz, de Weiswampach.
163	id.	id.	200 »	Nicolas Dries, d'Ouren.
164	id.	10 mai.	200 »	Am. & Cath. Meyers, de Weiswampach.
165	id.	22 déc.	300 »	Madeleine Majerus, de Luxembourg.
166	Wiltz, la fabrique.	30 avril.	300 »	Susanne Bom-Reiser, de Wiltz.
167	Niederwiltz, la fabrique.	8 oct.	300 »	Metzler-Faber, de Wiltz.
168	Wiltz, hospice civil.	28 nov.	306 60	Lambert Muller, de Bruxelles.
169	Ncertrange, la fabrique.	22 sept.	200 »	May-Hansen, de Niederwiltz.

*District de Grevenmacher.*

170	Mensdorf, la fabrique.	8 janv.	300 »	Pierre Barthel, de Mensdorf.
171	Roodt s/S., la fabrique.	16 mai.	200 »*	Madeleine Thiel, de Roodt.
172	id.	id.	300 »	Michel Georges, de Roodt.
173	Mensdorf, la fabrique.	14 juillet.	1,000 »	Pierre Hintgen, d'Essey (Nancy).
174	Roodt s/S., la fabrique.	11 août.	200 »	Jérôme Vesque, de Roodt.
175	Burmerange, la fabrique.	24 avril.	10,000 »	Veuve Peltier, de Metz.
176	Consdorf, la fabrique.	12 juillet.	300 »*	N. Prommenschenkel, de Consdorf.
177	Bourglinster, la fabrique.	9 août.	400 »	Weirens, de Diekirch.
178	id.	22 sept.	900 »*	J.-P. Wolff, de Bourglinster.
179	Canach, la fabrique.	14 juillet.	200 »	Marie Kail, de Canach.
180	Berbourg, la fabrique.	25 oct.	200 »	Michel Zimmer, de Berbourg.
181	id.	id.	300 »	Sœurs Schram, de Berbourg.
182	id.	id.	300 »	Nicolas Wagner, de Berbourg.
183	id.	id.	300 »	Hubert Scholtes, de Berbourg.
184	Remerschen, la fabrique.	7 mars.	250 »	Marie Kummer-Schumacher, de Bous.
185	Remich, la fabrique.	27 mai.	400 »	Elise Ulveling-Gretsch, de Remich.
186	id.	id.	200 »	Krier-Gretsch, de Remich.
187	Stadtbredimus, la fabrique.	26 févr.	2 000 »	Mathias Kaiser, de Stadtbredimus.
188	Christnach, la fabrique.	6 mars.	200 »	Angèle Hellers, de Christnach.
189	id.	19 juin.	200 »	Henri Suttor, de Christnach.
190	id.	11 sept.	200 »	Jean Welter, de Christnach.
191	Trintangé, la fabrique.	8 janv.	200 »	Nicolas Engel-Mousel, de Trintangé.



192	Trintange, la fabrique.	8 janv.	200	»	Neiers-Gœrgen, de Rœdt.
193	id.	id.	200	»	Marie Kremer-Ruthen, de Trintange.
194	id.	id.	400	»	Michel Molitor, de Trintange.
195	id.	id.	400	»	Catherine Irrthum, d'Ersange.
196	id. [singen.	id.	500	»	Nicolas Knepper, de Rœdt.
197	Wellenstein (s. de Schweb-	11 oct.	100	»*	Anne-M. Federspiel, de Schwesingen.
198	Wormeldange, la fabrique.	10 mai.	400	»	Mathias Beckius, de Wormeldange.
199	id.	17 juin.	255	»	Mathias Hein, d'Oberwormeldange.
200	id.	26 juin.	405	»	Catherine Schmit, de Wormeldange.
201	id.	29 juillet.	405	»	Héritiers Marie-Anne Klopp-Pünnel, de Wormeldange.
Valeur totale des libéralités dont l'ac-					
ceptation a été autorisée en 1902. . . .			129,0 59		»

Luxembourg, le 21 mars 1903.

*Le Directeur général de l'intérieur,*  
H. KIRPACH.

*Avis. — Association syndicale.*

Par arrêté du soussigné en date de ce jour, l'association syndicale pour l'établissement de chemins d'exploitation à Hupperdange, dans la commune de Heinerscheid, a été autorisée.

Cet arrêté ainsi qu'un double de l'acte d'association sont déposés au Gouvernement et au secrétariat communal de Heinerscheid.

Luxembourg, le 24 mars 1903.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,*  
EYSCHEN.

*Avis. — Règlement communal.*

En séance du 31 décembre 1902, le conseil communal de Rumelange a décrété un règlement concernant la dénomination des rues et le numérotage des maisons. — Ce règlement a été dûment publié.

Luxembourg, le 30 mars 1903.

*Le Directeur général de l'intérieur,*  
H. KIRPACH.

**Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.**

Durch Beschluß des Unterzeichneten vom heutigen Tage ist die Syndikatsgenossenschaft für Anlage von Feldwegen zu Hupperdingen, Gemeinde Heinerscheid, genehmigt worden.

Dieser Beschluß sowie ein Duplikat des Genossenschaftsactes sind auf der Regierung und dem Gemeindefretariate von Heinerscheid deponirt.

Luxemburg, den 24. März 1903.

Der Staatsminister,  
Präsident der Regierung,  
E y s c h e n.

**Beanntmachung. — Gemeindeglement.**

In der Sitzung vom 31. Dezember 1902 hat der Gemeinderath von Rumelingen ein Reglement über die Benennung der Straßen und die Nummerierung der Häuser erlassen. — Besagtes Reglement ist vorschriftsmäßig veröffentlicht worden.

Luxemburg, den 30. März 1903.

Der General-Director des Innern,  
H. Kirpach.

*Relevé des personnes qui ont fait la déclaration prévue pour acquérir la qualité de Luxembourgeois\**

N°	Noms et prénoms des déclarants.	Profession.	Domicile.	Date de la naissance.	Date des déclarations.
1	Aldenkortt, V.-J.B.-J.	Négociant.	Luxembourg.	9 août 1881.	5 oct. 1902.
2	Aloisse, Ch -B.-L.	Ajusteur au ch. de fer Prince-Henri.	Petange.	4 mai 1881.	13 juin 1902.
3	Backes, J.-B.	Journalier.	Hosingen.	18 avril 1881.	7 mars 1903.
4	Berens, Jean.	Tailleur d'habits.	Heinerscheid.	5 sept. 1881.	24 sept. 1902.
5	Brück, Nic.	Serrurier.	Diekirch.	25 juillet 1881.	27 sept. 1902.
6	Cerf, Gabriel.	Traficant.	Esch s. Alz.	21 juin 1881.	28 juin 1902.
7	Cressing, J.-P.-Henri	Serrurier.	Bonnevoie.	21 sept. 1881.	25 janv. 1903.
8	Demuth, J.-P.-Félix.	Garçon-brasseur.	Luxembourg.	15 oct. 1880.	21 sept. 1902.
9	Doekendorf, Jacques	Domestique.	Hovelange.	29 mars 1881.	22 sept. 1902.
10	Esslen, Fréd.-Ch.	Imprimeur.	Grevenmacher	16 févr. 1882.	14 mars 1903.
11	Fischels, Mathias.	Serrurier.	Ettelbrück.	10 août 1880.	6 juillet 1902.
12	Gosselen, Jos.-Em.-Symphorien.	Mécanicien.	Belvaux-Gare.	21 août 1881.	7 sept. 1902.
13	Huvels, Jos.	Cordonnier.	Esch s. Alz.	9 févr. 1881.	25 déc. 1902.
14	Jessenk, Nic.	Ouvrier d. ch. d. f.	Bonnevoie.	29 déc. 1880.	2 sept. 1902.
15	Kahn, Ad.	Négociant.	Luxembourg.	10 juin 1881.	19 janv. 1903.
16	Kann, Jacques.	Représentant d. c.	Ettelbruck.	22 mars 1881.	4 juin 1902.
17	Lentz, François.	Épicier.	Troisvierges.	29 juin 1881.	4 sept. 1902.
18	Levy, Sylvain.	Marchand d. best.	Hollerich.	11 mars 1882.	21 mars 1903.
19	Levy, Justin.	Marchand d. best.	Bonnevoie.	17 déc. 1881.	19 déc. 1902.
20	Levy, Louis.	Tailleur d'habits.	Consdorf.	11 avril 1881.	12 févr. 1903.
21	Lœb, Arthur.	Garçon d'hôtel.	Luxembourg.	20 juin 1881.	14 août 1902.
22	Lucas, Lucien-Jos.	Chauffeur.	Petange.	13 nov. 1881.	28 janv. 1903.
23	Mambourg, Math.	Dessinateur.	Hollerich.	10 oct. 1881.	20 oct. 1902.
24	Messerig, Henri.	Clerc de notaire.	Luxembourg.	15 mars 1881.	27 févr. 1903.
25	Oster, Aug.-Michel.	Étudiant.	Luxembourg.	6 sept. 1881.	28 nov. 1902.
26	Pick, Marc.	Ouvrier.	Schieren.	28 déc. 1881.	29 déc. 1902.
27	Piffer, Jean.	Ouvrier d'usine.	Esch s. Alz.	7 déc. 1881.	29 déc. 1902.
28	Prüssen, Gustave.	Étudiant.	Luxembourg.	23 juin 1881.	24 juillet 1902.
29	Schanen, Charles.	Étudiant.	Schengen.	12 nov. 1880.	5 nov. 1902.
30	Schertz, Jacques.	Laboureur.	Hungershof. (Berdorf.)	15 juillet 1880.	24 févr. 1902.
31	Schiffmann, Jean.	Laboureur.	Lipperscheid.	13 août 1881.	22 août 1902.
32	Schiltz, Nic.	Étud. à l'Éc. norm.	Oberanven.	29 avril 1881.	20 mai 1902.
33	Schmitz, Michel.	Employé au ch. d. f.	Ettelbruck.	6 oct. 1881.	21 déc. 1902.
34	Schœmann, Jean.	Coiffeur.	Luxembourg.	15 avril 1881.	23 juin 1902.
35	Siebenborn, Math.	Boucher.	Wasserbillig.	5 août 1881.	19 sept. 1902.
36	Thelen, Pierre.	Ouvrier.	Beringen.	20 déc. 1881.	8 fevr. 1903.
37	Thinnes, Egide.	Menuisier.	Untereisenbach.	15 mars 1881.	23 févr. 1903.

38	Vax, Gustave.	Garçon boulanger.	Kayl.	20 déc. 1881.	29 déc. 1902.
39	Verhægen, J.-B.-T.	Tailleur d'habits.	Luxembourg.	9 avril 1881.	25 août 1902.
40	Welkenbach, J.-B.	Jardinier.	Rollingergrund	13 mai 1881.	2 mars 1903.
41	Vermeiren, Nic.	Ouvrier.	Esch s Alz	28 févr. 1882.	7 mars 1903.
42	Wohlfahrt, Ch.	Ouvrier-gantier.	Bonnevoie.	24 déc. 1880.	8 sept. 1902.
43	Augé, Jean.	Poseur au ch. d. f.	Hesperange.	21 mars 1881.	7 avril 1902.
44	Benning, Em.-Nic.	Menuisier.	Altwies.	5 janv. 1882.	11 janv. 1903.
45	Fox, Ern.-Em.-Am.	Commis au s. agr.	Hollerich.	27 févr. 1853.	23 oct. 1902.
46	Gliedner, Pierre.	Maçon.	Ellange.	19 août 1853.	2 janv. 1903.
47	Hagen, Jean.-Math.	Ouvrier.	Beeh.	25 janv. 1881.	2 sept. 1902.
48	Hurt, Henri.	Laboureur.	Schwidelbrouch.	23 juillet 1843.	18 déc. 1902.
49	Morin, Oscar.	Ouvrier.	Differdange.	24 mars 1881.	14 nov. 1902.
50	Olinger, Louis.	Journalier.	Kayl.	22 juin 1881.	2 juillet 1902.
51	Schmitz, Robert.	Serrurier.	Echternach.	2 juin 1881.	2 juin 1902.
52	Wiedemann, M.-A.- Charlotte.	»	Luxembourg.	19 mai 1874.	11 mars 1903.
53	Otto, Em.-Louis.	Chimiste.	Rumelange.	3 oct. 1881.	4 oct. 1902.

\*) Les quarante-deux premiers ont fait la déclaration prévue à l'art. 9 du Code civil ; les dix suivants celle prévue à l'art. 10 du même Code et le dernier celle prévue à l'art 10 de la Constitution.

Luxembourg, le 31 mars 1903.

*Le Ministre d'Etat, Président du Gouvernement,*  
EYCHEN.

Rectific. Le relevé publié au N° 37 du *Mémorial* de 1902, p. 340, est à rectifier en ce sens que le nom du déclarant désigné sous le N° 7 dudit relevé est *Durhager* au lieu de *Durlager*.

*Avis. — Administration des contributions directes et accises.*

Par arrêté grand-ducal du 27 mars courant ont été nommés dans l'administration des contributions directes et accises :

- a) inspecteur, M. François *Wagner*, chef de bureau de la direction, contrôleur de 1<sup>re</sup> classe ;
- b) premier commis, chef de bureau à la direction, M. Joseph *Wagner*, receveur à Remich ;
- c) surnuméraire, M. François *Scheer*, chef de service des accises à Mersch.

Par le même arrêté les bureaux ci-après désignés ont été rangés, savoir : celui d'Eich dans la 4<sup>e</sup> classe, ceux d'Esch s. S., Wiltz, Clervaux et Mersch dans la 5<sup>e</sup> classe, et ceux de Cap et Mondorf-les-Bains dans la 6<sup>e</sup> classe.

Luxembourg, le 31 mars 1903.

*Le Directeur général des finances,*  
M. MONGENAST.

**Bekanntmachung. — Steuer- und Accisen-Verwaltung.**

Durch Großh. Beschluß vom 27. März et. sind in der Steuer- und Accisen-Verwaltung ernannt worden :

- a) zum Inspektor, Hr. Franz *Wagner*, Bureauchef an der Direktion, Controleur I. Klasse ;
- b) zum ersten Commis Bureauchef an der Direktion, Hr. Joseph *Wagner*, Einnehmer zu Remich ;
- c) zum Supernumerar, Herr Franz *Scheer*, Accisen-Dienstchef zu Mersch.

Durch denselben Beschluß sind nachbezeichnete Aemter in folgende Klassen eingereiht worden : Eich in die IV. Klasse ; Esch an der Sauer, Wiltz, Clerv und Mersch in die V. Klasse, und Cap und Bad-Mondorf in die VI. Klasse.

Luxemburg, den 31. März 1903.

Der General-Director der Finanzen,  
M. M o n g e n a s t.

**Avis relatif à l'exécution de la loi du 21 janvier 1903, sur le régime des matières artificielles dulcifiantes.**

Les personnes que la chose concerne sont rendues attentives que l'arrêté du 21 mars courant, pris en exécution de la loi du 21 janvier 1903, sur le régime des matières dulcifiantes, entrera en pleine vigueur le 1<sup>er</sup> avril et qu'après cette date la vente libre de ces produits à l'intérieur sera complètement supprimée. Aussi les commerçants qui, après le mois de mars, seront trouvés détenteurs de quantités de matières dulcifiantes dépassant le poids de 50 grammes, seront passibles des peines comminées par la loi. Toutefois, pour qu'ils puissent éviter ces peines, il leur sera permis de mettre leur provision à l'entrepôt de la douane et de l'écouler de là à l'étranger. C'est pourquoi il est instamment recommandé aux intéressés de déclarer sans retard au bureau des douanes de leur ressort les quantités qui leur restent à la fin du mois courant et de provoquer les mesures nécessaires pour leur mise à l'entrepôt. En négligeant de prendre ces précautions, ils s'exposeraient à des pertes sensibles, tant pécuniaires que autres. Après le 1<sup>er</sup> avril, les autorisations pour l'achat et la vente de produits dulcifiants, ainsi que pour leur emploi dans les huiles tracées par la loi, doivent être demandées à la Direction des douanes par l'intermédiaire du bureau des douanes le plus proche.

Luxembourg, le 31 mars 1903.

*Le Directeur général des travaux publics,*  
Ch. RICHARD.

**Bekanntmachung, betreffend die Ausführung des Süßstoffgesetzes vom 21. Januar 1903.**

Die Betheiligten werden hierdurch darauf aufmerksam gemacht, daß die Ausführungsbestimmungen zum Süßstoffgesetz vom 1. April d. Js. ab in vollem Umfange Geltung erhalten; eine Verlängerung der Frist für den etwaigen Verkauf der Bestände im Inlande ist völlig ausgeschlossen. Hiernach werden auch die Händler, wenn bei ihnen nach Ablauf des Monats März Süßstoff in Mengen von mehr als 50 Gramm vorgefunden wird, den im Gesetz angeordneten Strafen unterworfen werden. Um ihnen jedoch ein Mittel an die Hand zu geben, sich vor Bestrafung zu schützen, wird ihnen gestattet werden, ihre Vorräthe an Süßstoff auf ein unter amtlichem Verschlusse stehendes Lager zu bringen und sie von dort aus allmählich nach dem Auslande auszuführen. Den Betheiligten ist deshalb dringend anzuraten, die ihnen am Ende des Monats verbleibenden Süßstoffbestände unverzüglich bei der zuständigen Zollstelle anzumelden und wegen der Stellung unter Verschluss das Nöthige zu veranlassen. Jede Veräumnis- und sonstige Nachteile zur Folge haben. Bei der Zoll-direktion sind durch Vermittlung der nächsten Zollstelle die Gesuche anzubringen, die Erlaubnis zum gewerbsmäßigen Bezug und zur Verwendung von Süßstoff in dem vom Gesetze zugelassenen Umfange nach dem 1. April d. Js. zu erlangen.

Luxembourg, den 31. März 1903.

Der General-Director der öffentlichen Arbeiten,  
R. R i c h a r d.

**Bekanntmachung.** — Am 26. September v. J. wurden zwischen den Ortschaften Kleinbettingen und Sterpenich auf diesseitigem Gebiete drei unverzollte Päckte mit 69 Paar Lederschuh und Pantoffeln im Reingewichte von 32,50 kg beschlagnahmt, welche ein unbekannter Defraudant zurückgelassen hat. Ansprüche auf diese Gegenstände sind bei der unterzeichneten Behörde geltend zu machen.

Luxembourg, den 23. März 1903.

Großherzogliche Zoll-direktion.

**Caisse d'épargne.** — A la date des 6, 10, 12 et resp. 22 mars 1903, les livrets N<sup>os</sup> 73664, 60129, 62557 et 73973 ont été déclarés perdus. Les porteurs des dits livrets sont invités à les présenter dans la quinzaine à partir de ce jour, soit au bureau central, soit à un bureau auxiliaire quelconque de la Caisse d'épargne, et à faire valoir leurs droits. Faut par les porteurs de ce faire dans le dit délai, les livrets en question seront déclarés annulés et remplacés par des nouveaux.

*Chemins de fer Guillaume-Luxembourg. — Recettes des lignes du Grand-Duché : 174 kilom.\*)*

RECETTES.		Voyageurs.	Marchandises.	Recettes diverses.	Recettes totales.
Du 1 <sup>er</sup> au 31 octobre . . . . .	{ 1902	fr. 148,750 00	fr. 1,060,000 00	fr. 90 000 00	fr. 1,298,750 00
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 septemb <sup>re</sup>		1,575,500 00	8,053,000 00	844,000 00	10,252,500 00
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 octobre . . .	{ 1902	fr. 1,524,250 00	fr. 9,095,000 00	fr. 934,000 00	fr. 11,551,250 00
		1,556,250 00	10,208,750 00	925,625 00	12,670,625 00
Différence en faveur de . . . . .	{ 1902	.	.	8,375 00	.
	1901	12,000 00	1,115,750 00	.	1,119,375 00
					Produit kilométrique correspondant à { 1902 fr. 79,665 79. 1901 fr. 87,385 62.

\*) Les produits des embranchements de Bettembourg-Dudelange et du bassin de Rumelange, ainsi que ceux des lignes d'Esch-Redange et de Trois-Vierges-St.-Vith, pour les sections de ces lignes qui sont situées dans le Grand-Duché, ne sont pas compris dans les recettes.

*Chemins de fer Prince-Henri. — Recettes des lignes. (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> réseau.)*

Longueur en exploitation : 189 kilomètres.

RECETTES.		Voyageurs.	Marchandises.	Recettes diverses.	Recettes totales.
Du 1 <sup>er</sup> au 31 octobre . . . . .	{ 1902	fr. 55,368 22	fr. 555,808 87	fr. 2,917 28	fr. 412,094 57
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 septem.*)		499,556 93	2,851,690 81	22,975 53	3,354,205 29
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 octobre . . .	{ 1902	fr. 552,903 17	fr. 5,187,499 68	fr. 25,892 81	fr. 5,766,297 66
		557,655 91	2,857,854 56	29,258 05	3,404,746 52
Différence en faveur de { 1902	1901	15,251 26	349,665 12	.	561,551 14
		.	.	3,365 24	.
					Produit kilométrique correspondant à { 1902 fr. 25,926 12, soit par jour-kilomètre fr. 65,55. 1901 » 21,629 17, » » fr. 59,26.

\* Recettes arrêtées au 31 juillet 1902

*Chemins de fer secondaires. — Lignes de Luxembourg-Mondorf-Remich et de Cruchten-Larochette*

Longueur en exploitation : 41 kilomètres.

RECETTES.		Voyageurs.	Marchandises.	Recettes diverses.	Recettes totales.
Du 1 <sup>er</sup> au 31 octobre . . . . .	{ 1902	fr. 10,826 45	fr. 9,496 40	fr. 581 50	fr. 20,704 15
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 septem..		117,989 45	70,906 00	5,357 90	192,253 53
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 octobre . . .	{ 1902	fr. 128,813 90	fr. 80,402 40	fr. 5,759 20	fr. 212,957 50
		126,979 23	75,530 45	5,759 20	206,048 90
Différence en faveur de l'année { 1902	1901	1,836 65	5,071 95	.	fr. 6,908 60
		.	.	.	.
					Produit kilométrique correspondant à { 1902 fr. 6,232 90. 1901 fr. 6,030 69.

*Chemins de fer cantonaux. — Lignes de Nœrdange-Martelange et Diekirch-Vianden: 44 kilom.*

RECETTES.		Voyageurs.	Marchandises.	Recettes diverses.	Recettes totales.
Du 1 <sup>er</sup> au 31 octobre.....	{	fr. 4,005 45	fr. 8,001 90	fr. 468 17	fr. 12,475 52
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 septemb <sup>re</sup>		1902	45,537 90	84,851 20	4,974 48
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 octobre...	{	fr. 49,545 55	fr. 92,855 10	fr. 5,442 65	fr. 147,839 10
		1901	49,448 55	76,595 35	4,508 29
Différence en faveur de . . .	{	fr. 94 80	fr. 16,257 75	fr. 1,154 36	fr. 17,486 91
		1902	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Produit kilométrique correspondant à					1902 fr. 4,031 97.
					1901 fr. 3,555 03.

**Caisse d'épargne. — Situation au 1<sup>er</sup> mars 1903.**

Dépôts effectués durant le mois de février 1903 . . . . .	fr.	1,040,821 74
Remboursements effectués " " " . . . . .	»	524,351 19
Excédent des dépôts . . . . .	fr.	516,470 55
Dépôts effectués depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1903 au 1 <sup>er</sup> février 1903 . . . . .	fr.	1,444,220 24
Remboursements effectués " " . . . . .	»	784,174 47
Excédent des dépôts . . . . .	fr.	660,045 77
Avoir des déposants au 1 <sup>er</sup> janvier 1903, les intérêts de 1902 non compris . . . . .	»	28,434,947 28
Intérêts bonifiés sur les livrets soldés depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1903 . . . . .	»	334 63
Total des dépôts . . . . .	fr.	29,611,798 23
Nombre de livrets existants au 1 <sup>er</sup> janvier 1903 . . . . .		40914
Livrets nouveaux ouverts depuis le " . . . . .		1337
Livrets soldés depuis le " . . . . .		700
Excédent des livrets nouveaux . . . . .		837
Total des livrets en cours . . . . .		41751



**Marktpreise. — 2. Hälfte des Monats Februar 1903.**

Bezeichnung der Lebensmittel u. dgl.	Maße oder Gewicht.	Mittelpreise der verkauften Lebensmittel auf den Märkten von								
		Luxem- burg.	Die- kirch.	Wilz.	Ettel- brück.	Echter- nach.	Remich	Merfch.	Greven- macher.	Eich a. d. A
Weizen. . . . .	Hectoliter	15 00	16 25	16 50	"	"	16 50	"	"	"
Mischelfrucht . .	—	15 00	16 00	15 00	"	15 00	15 00	"	"	"
Roggen. . . . .	—	13 00	13 75	13 25	"	"	"	"	"	"
Gerste . . . . .	—	13 50	"	"	"	"	"	"	"	"
Spelz. . . . .	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Heideforn . . . .	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Hafer . . . . .	—	9 50	8 50	10 00	"	"	9 00	"	"	"
Erbfen . . . . .	—	15 00	"	"	"	"	17 00	"	"	"
Bohnen . . . . .	—	14 00	"	"	"	"	"	"	"	"
Linfen . . . . .	—	20 00	"	"	"	"	"	"	"	"
Kartoffeln . . . .	—	5 00	4 50	3 25	4 50	"	6 00	"	"	6 50
Weizen-Mehl . . .	Kilogr.	0 45	0 40	0 50	0 45	0 34	0 34	"	"	0 50
Mischel-Mehl . .	—	0 375	0 38	0 35	0 38	0 30	0 32	"	"	0 40
Roggen-Mehl . . .	—	0 39	0 34	0 30	0 32	"	"	"	"	"
Geschälte Gerste .	—	0 70	"	"	"	"	"	"	"	"
Butter . . . . .	—	2 40	2 30	3 20	2 30	2 20	2 50	2 10	"	2 80
Eier. . . . .	Duzend.	1 15	1 00	0 90	1 15	0 96	0 80	0 80	"	1 30
Heu. . . . .	500 Kilo.	35 00	"	"	30 00	"	"	"	"	"
Stroh . . . . .	—	25 00	"	"	25 00	"	"	"	"	"
Buchenholz. . . .	Stere.	15 00	"	"	15 00	"	14 00	"	"	"
Eichenholz . . . .	—	10 00	"	"	7 00	"	11 00	"	"	"
Weichholz . . . .	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Ochsenfleisch . .	Kilogr.	2 00	1 80	1 80	1 70	1 80	"	1 70	"	1 80
Rub- od. Rindfleisch	—	1 70	1 80	1 70	1 60	1 60	1 50	1 60	"	1 70
Kalb- fleisch . . .	—	1 60	1 80	1 80	1 90	1 80	1 60	1 80	"	2 20
Lamm- fleisch . . .	—	1 75	1 60	"	1 90	1 80	1 80	1 50	"	1 70
Schweinefleisch .	—	2 00	1 60	1 80	1 80	1 80	1 70	1 50	"	2 20
id. geräuchert.	—	2 50	"	"	"	"	"	"	"	"